

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



CONSEIL
DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/31/175
S/12169

11 août 1976

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente et unième session

Point 29 de l'ordre du jour provisoire*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE

Trente et unième année

Lettre datée du 10 août 1976, adressée au Secrétaire général
par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la note verbale qui vous a été adressée par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Syrie le 29 juillet 1976 (A/31/167-S/12159).

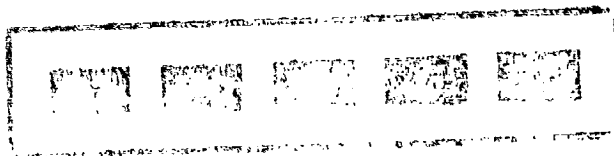
Il n'y a pas un mot de vrai dans l'allégation contenue dans la lettre de la Syrie datée du 10 juillet 1976 qui est jointe à la note verbale susmentionnée, ainsi qu'il ressort de l'enquête effectuée par la FNUOD.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 29 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim
d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies.

(Signé) Pinhas ELIAV

* A/31/1500



76-15,60